

Faites parler les pierres

LE MOBILIER DE NOS EGLISES VOCABULAIRE

CDAS ARRAS Janvier 2013-

Fonds photographique : CDAS Arras



le Joyel | d'Arras

Les différents lieux de culte

L'ORATOIRE : lieu souvent privé, où l'on se retire pour prier ; dérive du verbe latin *orare* = prier. Cf. oraison, orémus, orant ; inexorable : qui ne cède pas à la prière.

La CHAPELLE : espace indépendant ou compris dans une église avec un autel, rattaché à un lieu (château, hôpital ...) ou à un groupe (communauté religieuse...). Le mot désigna d'abord le lieu où l'on conservait la chape (manteau) de St Martin.

L'ÉGLISE : bâtiment où se rassemble la communauté des chrétiens qui habitent autour. Le mot vient du grec *ekklesia* (*kaleo* = appeler, convoquer). C'est l'assemblée de personnes qui répondent à un appel transmis notamment par les cloches.

La BASILIQUE : Dans l'antiquité romaine, c'est un vaste édifice public civil sur le modèle d'un monument d'Athènes appelé Portique Royal : *Stoa Basiliké*. (Le prénom Basile signifie le roi). Les plans des premières basiliques chrétiennes s'en sont inspirés. Par la suite, c'est un titre que donne le pape pour honorer un lieu particulier (basilique de Lisieux, basilique de Boulogne-sur-Mer...). Les basiliques possèdent deux emblèmes qui sont généralement placés dans le chœur : l'ombrellino (parasol à demi-fermé) et le tintinnabule (*tintinnabulum*) petite clochette sur une hampe.

La COLLÉGIALE : église desservie par des chanoines qui vivent en communauté, en « collège » et selon une règle qui est souvent celle de saint Augustin.

L'ABBATIALE : c'est l'église d'une abbaye. Son chœur y est très développé car il sert plusieurs fois par jour pour la prière. L'araméen *abba* désigne le père, le papa. C'est par référence à la relation spirituelle de père à fils qu'abbé a désigné le prêtre et notamment celui qui dirige une communauté monastique.

La CATHÉDRALE : église du siège de l'évêque d'un diocèse. La cathèdre (grec *kathedra* = chaise du professeur). Il en reste l'expression : ex cathedra. L'évêque a le droit et le devoir d'enseigner. Quand il arrive dans son diocèse, son ordination d'évêque est marquée par son « installation » sur ce siège. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les cathédrales restent hors du réseau paroissial et peuvent jouxter une église. Ce fut le cas à Arras pour l'église paroissiale Saint-Nicolas, voisine de l'ancienne cathédrale (actuelle place de la préfecture).

LA CRYPTÉ : vient d'un mot latin issu du grec *kruptê* qui signifie souterrain, partie cachée. Le mot désigne le sous-sol d'une église. On y trouve souvent la tombe d'un saint ou d'un martyr au-dessus de laquelle l'édifice a été construit.

N.B. Dans l'antiquité la foule n'entre pas dans le temple. Un des mots désignant le temple est le *fanum*. Seul le prêtre y entre ; les « pro-fanes » restent devant.

Mobilier

L'AUTEL, c'est un lieu élevé, une table.

Dans le monde sémitique primitif, c'est un amoncellement de pierres sur lequel a lieu le sacrifice. La Bible note qu' « Abraham élève un autel ». Ce sens correspond à l'étymologie puisque le mot est de la même famille que haut (latin : *altus*). Après la sortie d'Égypte, l'autel est en bois et il est portatif.

Dans le christianisme primitif, à partir de Constantin (IV^e s.), l'usage de célébrer l'Eucharistie sur la tombe des martyrs incite à construire des autels en pierre. De ce lien avec les tombes des martyrs vient l'usage de mettre des reliques dans les pierres des autels. À compter du XIII^e s., croix et chandeliers deviennent des éléments permanents. L'autel est surélevé et comporte un nombre impair de



Figure 2 : Autel monolithique Fruges



Figure 1 : Retable de St Folquin

marches. On doit pouvoir en faire le tour, notamment pour l'encenser. Il peut comporter sur l'avant un ANTEPENDIUM décoré. L'autel est consacré lors d'une liturgie spéciale (aspersion, encensement, onction de saint Chrême). S'il est en bois, seule la pierre d'autel est consacrée. Cinq croix y sont gravées : quatre aux coins, une au centre ; elles font référence aux cinq plaies du Christ.

Une église a souvent plusieurs autels : le maître-autel, côté est de l'édifice ; ceux placés dans les chapelles ou les bas-côtés sont dits secondaires et sont dédiés à la Vierge, au Saint-Sacrement ...

Le **RETABLE** : « planche, table de derrière »

C'est un panneau peint ou sculpté derrière et au-dessus de l'autel. Il est orné de scènes de la vie du Christ ou de saints, quelquefois de sujets bibliques. Il peut aussi servir de socle à un grand tableau.

Le **TABERNACLE** : latin TABERNACULUM qui signifie tente. Dans les églises, le conopée, voile recouvrant le tabernacle, rappelle symboliquement la tente de l'Arche d'Alliance.

Pour les Hébreux, dans le désert, c'est la tente, sanctuaire portatif de l'Arche d'Alliance qui contenait les Tables de la Loi. Cette tente est alors considérée comme la demeure de Yahvé parmi son peuple. Elle sera remplacée par le temple de Salomon.



Figure 3 : suspension eucharistique dans l'ancienne cathédrale d'Arras, (tableau tryptique des Ardents Trésor Cath. Arras)

Pour les Chrétiens, c'est la petite armoire placée sur l'autel et destinée à conserver les hosties consacrées (réserve eucharistique signalée par une petite lampe). La sainte réserve remonte au début de l'Église du fait de l'assistance aux malades. Au Moyen Âge se développent des suspensions eucharistiques des pyxides en forme de colombe (musée de Picardie à Amiens), de ciboire, de tour qu'on suspend au-dessus de l'autel. Quelquefois même de véritables tours eucharistiques sont placées à côté de l'autel. (St Martin de Courtrai, Calais). L'usage du tabernacle se généralise après le Concile de Trente (XVI^e).

Depuis Vatican II, la réserve eucharistique ne doit pas se trouver sur l'autel, lieu du sacrifice et non de l'adoration.

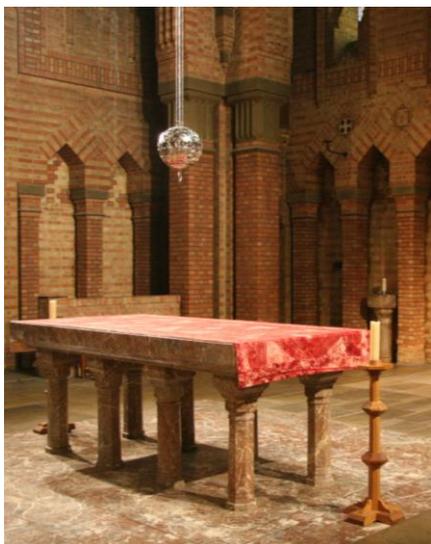


Figure 5 : suspension eucharistique en forme de sphère époque contemporaine, abbaye de Quarr GB

LES EXPOSITOIRES : structures en forme de dais placées au-dessus du tabernacle. Elles étaient destinées à recevoir un ostensor pour l'adoration du Saint-Sacrement. C'est le pape Urbain IV qui donna, en 1264, une solennité particulière à cette dévotion à l'occasion de ce qu'on appelait la Fête-Dieu.



Figure 4 : Expositoire tournant, Tournehem



Figure 6 Stalles de l'ancienne abbatale de Auchy les Hesdin

« monter en chaire ») et qui sont surmontées

Concile de Latran (1215) rend la confession obligatoire une fois par an. Le confessionnal apparaît au XVI^e sous la forme d'un meuble permettant au prêtre d'entendre le pénitent derrière une cloison munie d'une grille. Charles Borromée en promeut l'usage. Certains confessionnaux reçoivent une décoration soignée et sont classés Monuments historiques ou inscrits à l'Inventaire.

Le BAPTISTÈRE et les FONTS BAPTISMAUX : à l'origine, le baptistère a une forme de rotonde et jouxte la cathédrale. Le baptême y est célébré par immersion. À noter qu'une architecture octogonale était souvent adoptée pour ces édifices



Figure 8 : cuve baptismale dans une petite

Les STALLES : Sièges à dossier surélevé, munis d'accoudoirs et disposés en série de chaque côté du chœur. Chanoines dans les cathédrales et religieux dans les églises monastiques y prennent place. Les sièges peuvent se relever. En position haute, ils présentent un appui appelé « miséricorde » et orné d'une sculpture.

Beaucoup d'églises paroissiales ont aussi des stalles : « installer » un curé, c'est lui attribuer une paroisse et lui donner droit à une stalle dans le chœur.

La CHAIRE et l'AMBON :

Chaire est issue du grec *kathedra* : siège à dossier du professeur, puis, pour les chrétiens, siège d'où l'évêque enseignait le peuple. Par la suite on construit des plateformes d'abord mobiles, puis fixes, auxquelles on accède

par un escalier (d'où



Figure 7 : Ambon en pierre , Fruges

et par la suite pour les

cuves : le huit évoque la résurrection du Christ accomplie le lendemain du septième jour. Le huitième jour est aussi le premier jour de la semaine nouvelle comme le baptême ouvre sur une vie nouvelle. Par la suite, on parlera davantage de fonts baptismaux : ils se réduisent à une cuve et sont placés à proximité de l'entrée, parfois dans une petite fosse qui rappelle l'immersion.

Le JUBÉ : clôture monumentale séparant le chœur de la nef et surmontée d'une galerie d'où on lisait épîtres et évangiles. Le lecteur avant de commencer, adressait au Seigneur une prière commençant par : « *Jube, Domine, benedicere* » (ordonne Seigneur, de me bénir). Un jubé est encore visible à la collégiale d'Aire-sur-la-Lys. Une crucifixion se trouvait généralement en haut. Quelques églises ont conservé la poutre de gloire sur laquelle s'appuie la crucifixion.



Figure 9 : poutre de gloire église de Verquigneul, autrefois le Christ visible sur le mur triomphal se trouvait sur cette poutre entre la Vierge et st Jean.